

Salle de Lecture Ass. L&S

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES : LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

“ AIME DIEU ET VA TON CHEMIN ”

IMPRIMEUR : Imprimerie Générale de Rimouski.

Itinéraire de la Visite Pastorale de 1906

- 1.—Sainte-Germaine de l'Anse-aux-Gascons..... 4, 5 juin
- 2.—Saint-Georges de Port-Daniel..... 5, 6, 7 “
- 3.—Saint-Godefroy..... 7, 8, 9 “
- 4.—La Purification de Notre-Dame de Paspébiac..... 9, 10, 11 “
- 5.—Saint-Etienne de New-Carlisle..... 11, 12 “
- 6.—Saint-Bonaventure..... 12, 13, 14 “
- 7.—Saint-Charles de Caplan..... 14, 15, 16 “
- 8.—Saint-Alphonse de la rivière Caplan. 16, 17, 18 “
- 9.—Les Saints-Anges Gardiens de Cascapédiac..... 18, 19, 20 “
- 10.—Saint-Jules et Saint-Louis, roi de France..... 20, 21, 22 “
- 11.—Sainte-Brigitte de Maria (1)..... 22, 23, 24 “
- 12.—Saint-Joseph de Carleton... .. 24, 25, 26 “
- 13.—Saint-Omer et Saint-Louis de Gonzague..... 26, 27, 28 “
- 14.—Saint-Jean l'Evangeliste..... 28, 29, 30 “
- 15.—Sainte-Anne de Ristigouche (2).... 30 juin, 1 juillet
- 16.—Saint-Laurent de Matapédia et Saint-André de Ristigouche. 1, 2, 3 “
- 17.—Saint-Alexis de Matapédia et Saint-François d'Assise..... 3, 4, 5 “
- 18.—Saint-Ambroise de MillStream, Saint-Robert d'Assametquaghan et Sainte-Florence de Beauvillage (3).... 5 juillet
- 19.—Saint-Jacques de Causapsal..... 5, 6, 7 “
- 20.—Saint-Edmond..... 7, “
- 21.—Saint-Benoit Labre d'Humqui et Saint-Léon le Grand..... 7, 8, 9 “
- 22.—Saint-Pierre du Lac Matapédia 9, 10, 11 “
- 23.—Le Saint Nom de Marie de Sayabec. 11, 12, 13 “
- 24.—Saint-Moïse..... 13, 14, 15 “
- 25.—Saint-Damase..... 15, 16, 17 “

Rimouski, le 22 avril 1905.

† ANDRÉ-ALBERT, Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

- (1) Il y aura ordination à la messe du dimanche.
- (2) Monseigneur l'Evêque administre la confirmation le dimanche matin aux enfants de la desserte, et dans l'après-midi Sa Grandeur fait la bénédiction solennelle d'une cloche. Les missions de Marieville, de Saint-Fidèle du chemin Kempt, de l'Alverne et d'Escuminac seront visitées à une date ultérieure.
- (3) Partant de la gare de Saint-Alexis le 5 au. matin, Monseigneur l'Evêque se rend à Saint-Jacques de Causapsal par la voie du chemin de fer, après avoir visité ces trois missions.

Aime Dieu et va ton chemin

Extrait du Bulletin des Recherches Historiques :

On s'est souvent demandé quelle était l'origine de la belle devise des zouaves pontificaux canadiens : « Aime Dieu et va ton chemin ».

M. l'abbé Denis Gérin, ancien zouave et aujourd'hui curé de Saint-Justin, explique clairement cette origine dans l'histoire du séminaire de Nicolet, publiée, il y a quelques années, par M. l'abbé J.-A.-T. Douville. Voici le précieux document que nous fournit notre ancien compagnon d'armes.

« Dans l'automne 1867 avait lieu l'invasion du territoire pontifical par les nouveaux barbares du Nord. Après les brillants faits d'armes de Bagnorca, de Monte-Libretti, de Ner-

cola, quelques cents soldats pontificaux se réunissaient à Mentana où ils attaquaient et mettaient en déroute les hordes garibaldiennes. Deux soldats canadiens, Murray et Larocque, avaient pris part à cette victoire en se couvrant de glorieuses blessures. Watts Russel agonisant, des dernières gouttes de son sang, venait d'écrire sur une pierre les mots devenus chers à tous les canadiens : *ama Dio e tira via*, aime Dieu et va ton chemin. Ces événements, télégraphiés à l'univers catholique, créèrent un saint enthousiasme partout, mais nulle part plus qu'en Canada. Le vieux sang gaulois se réveilla. Le soif du dévouement descendit au cœur d'une foule de jeunes gens et bientôt l'on commença à ébaucher le plan d'une croisade canadienne ».

C.-E. ROULEAU.

CERTIFICAT DONNÉ PAR UN DES PRINCIPAUX MÉDECINS DE MONTRÉAL

Le Vin Saint-Sever, de M^r Hector Falon propriétaire au Puy-en-Velay (France) est reconnu par les médecins français comme un vin tonique et digestif de première qualité.

Il a d'excellentes vertus apéritives, et je puis ajouter que c'est un fortifiant de premier ordre.

Montreal 9 mai 1906

D. Desjardins

des Hospitiaux de Paris

Sig. Rachel - Montreal.

F. X. ST-CHARLES & CIB., Seuls Dépositaires pour le Canada 39, 41, 43 rue St-Gabriel, Montréal.

L'or tiré du Yukon depuis 1897

1897.	\$ 2,500,000
1898.	10,000,000
1899.	16,000,000
1900.	22,275,000
1901.	18,000,000
1902.	14,500,000
1903.	12,500,000
1904.	10,500,000
1905.	8,327,000

NOS BOIS A SAN-FRANCISCO

On parle aux Etats-Unis d'une loi spéciale qui serait adoptée sans délai par le Congrès, permettant l'entrée en franchise de tout le bois canadien destiné à la reconstruction de San-Francisco.



Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 28 mai 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'une approche à la pile isolée, à St-François, Ile d'Orléans comté de Montmorency, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées, au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour l'approche de la pile isolée, St-François, I.-O."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. A. Déary, ingénieur résident 5 rue du Fort, Québec; au bureau de M. Chs Desjardins, commis des travaux, bureau de poste, Montréal, Qué., au bureau du maître de poste de St-François, I.-O., Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille quatre cents dollars (\$2,400.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 25 avril 1906.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



Le secret d'obtenir le confort

DANS LA VIEILLESSE

Est de savoir conserver sa vue

Tous les vieillards se plaignent de leur mauvaise vue. On peut éviter ce grand malaise en adoptant, lorsqu'il en est temps encore de bonnes LUNETTES avec verres appropriés à chaque cas. Pour arriver à ce but, il faut de toute nécessité s'adresser à un bon opticien, et

L. Ph. MARTIN

OPTICIEN DIPLOMÉ

possède toutes les qualités requises et les instruments nécessaires pour cette fin. Il fera l'examen de la vue et se chargera de la confection des verres.

Consultation gratuite.

Toujours en stock : Les verres artificiels, les lunettes, barromètres, etc.

Avenue de l'Evêché, RIMOUSKI. Téléphone 115 — B. P. 63

RETROUVE-CLEFS

Etes-vous sujet à perdre les clefs que vous portez ? Dans ce cas, donnez votre commande pour un retrouve-clefs, et sous une dizaine de jours au plus, il vous sera expédié une petite plaque métallique sur laquelle seront gravés votre nom et votre adresse (et au besoin le nom et le No de la rue). Moyennant cette étiquette vous pouvez être sûr que vos clefs, si vous les perdez, seront retrouvées et vous seront retournées sans retard et sans démarche de votre part. C'est seulement 25 cts. Adresses à 155 Boîte B. P. Rimouski.

A VENDRE

UN BICYCLE, de la fabrique Cleveland, avec caoutchouc "Dunlop", en très bon ordre, est offert en vente à très bonnes conditions. S'adresser à Ed. Theriault, Palais de Justice Rimouski.

CARTES D'AFFAIRES

C.E.L. DIONNE, C.R. LÉONIDAS DIONNE, jr
DIONNE & DIONNE
AVOCATS
No. 46 rue Dalhousie, QUEBEC.

Suivront également les termes de Cour du district de Rimouski.

LOUIS TACHE
AVOCAT
Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.
AVOCAT
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.
GAGNON & SASSEVILLE
AVOCATS
Avenue de la Cathédrale, Rimouski. Téléphone 102

L. DE G. BELZILE, L. L. B.
NOTAIRE
Bâtisse de la Cie d'Assurance, RIMOUSKI

ARGENT À PRÊTER : sur première hypothèque; des conditions spéciales et avantageuses sont faites aux Fabriques de paroisse et aux Communautés religieuses.

HON. A. TESSIER, C.R., H. R. Fiset
Min. de l'Agriculture. AUG. TESSIER, jr

TESSIER, FISET & TESSIER
AVOCATS
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU
AVOCAT
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

CHARLES D'ANJOU, L.L.L.
NOTAIRE
Avenue de l'Evêché - Rimouski
Téléphone 63.

Dr Edgar Couillard
ancien Interne à l'Hôtel Dieu de Québec.
Spécialité : Chirurgie générale, Gynécologie.
Bureaux: rue St-Germain, Rimouski (résidence de feu Théo. Couillard marchand)

Dr Lorenzo J. Montreuil
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oreilles.
9 1/2 rue St-Jean, — Québec.
Consultations : 10h. à 4h. A.M., et 7 à 8h. P.M.

J. C. GAUVREAU
CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI
DÉTECTIVE PRIVÉ
Rue des Avocats, RIMOUSKI.
Téléphones Bureau: N° 38. Rés. privée: N° 6.

Agence des... Compagnies d'Assurances Canadiennes suivantes, contre le feu :

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.
LA CIE MONTREAL-CANADA.
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE
COMPTABLE ET AGENT
à Rimouski.

PAUL RAYMOND
Peintre-Décorateur
et Entrepreneur.

Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles, Vitres, Miroirs, Imageries en tous genres Encadrement, une spécialité.

Coin des rues St-Jean et des Avocats RIMOUSKI.

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié tous les vendredis à Rimouski.

ABONNEMENT

\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centins.

Tarif des Annonces

1^{re} insertion, la ligne..... 10 centins.
Insertions subséquentes..... 5 "
Naissances, mariages et décès... 25 "

Vendredi, 11 mai 1906.

—Mgr de Rimouski est à Québec pour assister aux séances du Conseil de l'Instruction publique.

L'HON. R. LEMIEUX

Les amis de l'Honorable Solliciteur Général, conservateurs et libéraux, ont, samedi dernier, à Montréal, donné à ce Monsieur un superbe banquet pour le féliciter de l'honneur que vient de lui confier le gouvernement français. A cette occasion, Monsieur Gonzalve Desaulniers qui présidait le banquet, a prononcé un magnifique discours dont nous détachons les quelques phrases suivantes :

Deux voies le (M. Lemieux.) tentaient plus particulièrement ; celles du barreau et de la politique.

De peur de regretter l'une en adoptant l'autre, il prit le parti de les parcourir toutes les deux et avec un égal bonheur. Il a apporté au barreau son esprit studieux et méthodique qui lui a valu tant de succès ; je ne le féliciterai pas sur ceux-ci : on ne doit jamais d'éloges à l'éloquence judiciaire, car si elle sauvegarde par une brillante plaidoierie le capital de la veuve, elle risque quelquefois aussi d'égarer la justice sur les intérêts des orphelins. Tout se tient dans ce bas monde, et Esope a pu dire avec infiniment de sagesse que ce qu'il y a de meilleur, c'est la langue, et que ce qu'il y a de pire, c'est encore la langue.

Mais ce n'est pas la langue seule que mon savant ami a mise au service du droit : c'est également sa plume, et je connais tel livre intitulé : Les origines du droit canadien où, dans chaque page, se révèle une grande erudition concentrée dans un style irréprochable.

Vous parlerai-je de M. Lemieux comme homme politique? Oui Messieurs, et sans aucune contrainte; la présence, ce soir, d'un si grand nombre de convives conservateurs m'y autorise et me met à l'aise.

En politique, quand on ne provoque que l'admiration de ses amis, on sert moins son pays que son parti; mais quand on commande le respect de ses adversaires, c'est qu'on a apporté dans l'expression de ses idées cette dose de modération et de sincérité qui, dans les faisant pénétrer plus aisément dans les esprits, y porte plus facilement la conviction. Les médecins ont, depuis longtemps, matérialisé cet apophtegme en dorant leurs pilules.

Toute la carrière politique de notre ami a été une série ininterrompue de triomphes; triomphes sur les tribunes populaires ou, sur l'âme des foules, il gravait ses impressions d'une voix faite de toutes les sonorités de la nature ; triomphe sous les voûtes du parlement, où sa pensée se moulaient toujours dans un langage châtié.

La réponse de M. Lemieux a été tout à fait remarquable, nous nous efforcerons de la publier dans un de nos prochains numéros.

Nous nous joignons aux nombreux amis du distingué député de Gaspé pour lui offrir les plus sincères félicitations.

L'EMPRESS OF BRITAIN

Ce superbe palais flottant de la Compagnie du Pacifique Canadien, le plus beau, le plus grand et peut-être aussi le plus rapide des vaisseaux transatlantiques qui ont jusqu'ici sillonné les eaux du Fleuve St-Laurent est attendu à Rimouski demain matin, samedi, après avoir quitté Liverpool dimanche dernier à 4 hrs a. m.

Comme nos lecteurs le savent déjà, ce steamer, tout récemment construit en est à son premier voyage et inaugure le nouveau service que la Compagnie du Pacifique Canadien vient d'établir entre Liverpool et Québec, port terminus pour l'été.

Ce n'est qu'au mois de juillet que l'Empress of Britain et l'Empress of Ireland commenceront à exécuter, alternativement avec les vaisseaux de la Compagnie Allan, le contrat qui a été octroyé à cette Compagnie et à celle du Pacifique Canadien, par le Gouvernement de la Puissance pour le transport des malles européennes.

Les autorités de la Compagnie du Pacifique ont réussi à faire avec le Gouvernement des arrangements en vertu desquels les officiers préposés aux douanes, à l'inspection médicale, et à l'examen civil des immigrants viendront à Rimouski, à chaque voyage des deux Empress, pour leur permettre de faire leurs examens pendant le trajet entre Rimouski et Québec et éviter ainsi tout retard aux passagers à ce dernier endroit.

Un train rapide et de luxe prendra immédiatement ces passagers à l'arrivée de ces steamers à Québec et les conduira à destination.

Dans ces conditions, et quand la Compagnie du Pacifique Canadien aura complété ses travaux d'améliorations au port de Québec, le Canada pourra se vanter d'avoir un service incomparable, tant sous le rapport du confort fourni aux voyageurs d'outre mer que sous celui de la célérité de leur transport et de celui des matières postales.

Parmi les officiers du Gouvernement arrivés à Rimouski hier soir et qui prendront passage à bord de l'Express of Britain pour y faire les inspections requises, nous remarquons les suivants :

Dr J. D. Pagé, médecin en chef du port de Québec, M. K. Bolger, chef, J. Timmons, W. Wilson, G. H. Potvin, officiers de douane, F. C. Blair, du département de l'Intérieur d'Ottawa, MM. W. Berrigan, A. Barrett et W. Walker, du département des bagages du C. P. R. à Québec.

Le "Toronto Globe", le "Free Press" le "Herald" et le "Star" sont représentés respectivement ici en cette circonstance par MM. McTavish, Tylor et P. Donovan.

La Compagnie du Pacifique a pour représentants MM. G. McBrown, agent général des passagers et W. G. Annable, agent général des bagages.

Nous avons eu l'avantage de faire la connaissance de M. G. McBrown. Si tous les employés de la Compagnie du Pacifique Canadien font aussi honneur que lui à la position de haute confiance qui lui est dévolue, rien d'étonnant que cette Compagnie marche avec tant de sûreté de succès en succès.

Il n'y a rien d'étonnant que

Rimouski serait redevable avant longtemps à cette Compagnie progressive de l'établissement d'un grand hôtel, dans ses limites.

IMPORTANT

Un cadastre a été préparé pour la paroisse de St-Pierre du Lac (Cedar-Hall) pour la partie des paroisses de St-Benoit, Joseph Latre (Amqui) et de Ste-Marie de Sayabec, dans le comté de Matane, comprise dans la Seigneurie du Lac Matapédia, premier district d'enregistrement du comté de Rimouski. Par proclamation en date du 2 mai courant, ce cadastre deviendra en force le 18 mai, et, dans les deux ans à partir de cette dernière date, toutes personnes ayant des hypothèques enregistrées dans la dite division d'enregistrement, devront les renouveler, à peine de perdre la priorité conférée par le code civil de cette Province.

F. F. ROULEAU.

Mardi matin, le 9 courant, les citoyens de cette ville, de la paroisse, et nombre d'étrangers ont conduit, avec tristesse, au cimetière, les restes mortels de Ferdinand Fortunat Rouleau, décédé presque subitement à sa résidence, en cette ville, le 6 mai, vers les dix heures du soir. Notre concitoyen, naquit à Rimouski, le 3 octobre 1841, du mariage de M. Pierre Rouleau, et de Dame Elisabeth Côté. Après avoir suivi pendant quelque temps les écoles de cette localité, il entra au collège de Ste Anne de Lapocatière et y fit partie de son cours d'étude qu'il termina au Séminaire de Québec où il fut compagnon de classe de Mgr L. N. Bégin, aujourd'hui le digne Archevêque de Québec. En Juillet 1866, il était admis au barreau, et entra immédiatement en société avec Augustin Michaud, son patron, avocat distingué du temps, décédé le 26 mars 1872. Ensuite il pratiqua seul, et tint le premier bureau d'avocat de Rimouski jusqu'à il y a quelques années, alors que, ruiné par la cruelle maladie, il se retira de la pratique active de cette profession à laquelle il tenait tant et qui lui avait procuré des succès signalés.

Rouleau était un avocat distingué, et cette distinction reposait sur la science, un excellent jugement, un grand esprit de justice, et une honnêteté remarquable. Notre ami connaissait son droit et étudiait ; il n'aurait jamais voulu se prononcer sur une question avant de l'avoir étudiée à fond. Dans cette étude son jugement droit l'aidait puissamment et lui faisait vite trancher la question soumise.

Rouleau était juste, découvrirait-il que celui qui le consultait avait tort et voulait frauder ! la réponse était bien simple : je ne me chargerai pas de cette affaire, vous n'avez pas droit. Le règlement d'une cause plaisait beaucoup plus à cet avocat que le meilleur procès, et il était toujours pour un arrangement, chaque fois que la chose lui paraissait possible. Que dire de ses rapports avec ses confrères ? Ils étaient toujours marqués au coin de la plus grande franchise et courtoisie.

Au reste, il en agissait ainsi vis-à-vis de tous ceux avec qui il venait en rapport.

Ce que nous venons de dire indique que F. F. Rouleau était un honnête avocat, nous ajouterons : il était honnête homme sous tous les rapports ; sa parole valait un écrit, et pas un seul de ses concitoyens pourrait dire qu'il ait jamais éprouvé le moindre tort de sa part.

Monsieur Rouleau se faisait aussi remarquer par un désir ardent de

rendre service et une très grande charité. Que de pauvres il a secourus ! Il ne pouvait refuser, et nous n'hésitions pas à dire que, dans bien des cas il fut victime de sa trop grande libéralité.

Il était aussi le grand ennemi de la calomnie et même de la plus légère médisance.

Un jour l'infortune frappa à la porte de cette demeure où le bonheur et l'aisance avaient jusqu'alors régné. Pour acquitter une dette qui n'était pas la sienne, les larmes aux yeux, notre ami assista à la vente judiciaire de ses livres que, dans ses recherches scientifiques, il avait tant de fois consultés. Plus tard, en partie pour les mêmes causes, il était obligé de sacrifier cette belle et grande propriété qu'il possédait en notre ville. De ce moment brisé par le chagrin, l'infortune et la maladie, Rouleau se sépara de tout, et souvent depuis nous l'avons vu parcourir seul les rues de notre ville pensant sans doute à ces paroles si graves qui cependant n'ont jamais pu corriger les élans d'un cœur généreux : *dum eris felix, multos numerabis amicos*. Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis.

Pour déplorer sa perte, Monsieur l'avocat Rouleau laisse une épouse, née Emma Lavoie, veuve en premier mariage du Dr Frs Duquet, dont le souvenir est encore si vivace parmi notre population, un fils, élève de notre séminaire, deux jeunes filles, étudiant chez les Révérendes Sœurs de la Charité, deux sœurs, Madame Désiré Bégin, et Mademoiselle Marie, et plusieurs autres parents. A tous ce journal offre les plus sincères condoléances.

Les funérailles de F. F. Rouleau, ont eu lieu, à la cathédrale mercredi matin à 9 hrs. L'assistance était nombreuse. On remarquait : Le Séminaire au complet : Prêtres, élèves du grand et du petit Séminaire. L'Honorable Juge Larue, l'Honorable Auguste Tessier, D. Caron M. P. P. pour Matane, Monsieur le Maire McWilliams, de Pointe-au-Père, plusieurs personnes des paroisses environnantes, tous les principaux citoyens de la ville et de la paroisse. Portaient les coins du drap : M. M. les avocats Pouliot, Bernier, Taché, et Asselin. Notre vénérable curé a fait la levée du corps et donné l'absoute. Le service a été chanté par le Révérend M. Langlois. Le chant donné par les élèves du séminaire a été remarquable. M. J. C. Gauvreau a chanté avec âme ces cantiques si impressionnants : « Nous passons comme une ombre vaine » et « Quand vous contemplerai-je » les cérémonies ont été très imposantes. Rouleau n'est plus ! Que ses parents, ses nombreux amis, que tous ceux qui ont reçu des faveurs de cette main si large et si bienfaisante s'empressent de supplier le Dieu de Miséricorde et de lui dire : Requiem æternam dona ei, Domine. Et lux perpetua luceat ei.

AFFAIRES MUNICIPALES

Notre conseil de ville a siégé lundi dernier. On nous informe que quelques intéressés demandent encore l'ouverture de nouvelles rues. Nous espérons qu'avant d'accorder ces demandes, nos échevins consulteront les finances de la ville. Avant de faire de nouvelles dépenses, voyons si nous pouvons les rencontrer. C'est simple mesure de prudence.

—Les élections ont eu lieu en France dimanche dernier. Le parti qui persécute le catholicisme depuis quelques années, a été soutenu par une majorité augmentée. Quand et de quelle manière cet état de choses finira-t-il ?

VIRGINIAN

Descendant, avec les malles anglaises, est passé ici ce matin, vers 8 hrs. A son bord se trouvaient le Prince Arthur de Connaught et sa suite, ainsi que Sir Charles Tupper.

Le Tunisian, remontant le fleuve est passé vers 1 hrs p. m. A son bord se trouvaient : 64 passagers de 1^{ème} classe, 339 de seconde et 1071 de 3^{ème}. Il était aussi porteur de 575 sacs de malles et de 260 paniers. Dans sa visite au bateau, Monsieur le médecin de notre port, le Dr Bélisle a aidé le chirurgien du bord, M. McKenzie, à amputer deux doigts et le pouce de la main droite d'un pauvre matelot qui s'est brisé cette main dans une grue en ici arrivant. Le Tunisian est sous le commandement du Capt. Braes et a un équipage de 239 personnes.



Société St-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, il y a eu réunion des membres de la société St-Jean-Baptiste de Rimouski, au Palais de Justice de cette ville. Des discours ont été prononcés par le Président de la société, Monsieur le Magistrat Garon, l'ex-président M. L. N. Asselin et M. le Protonotaire A. Chamberland. Il paraît entendu que la fête patronale sera célébrée le 2 juillet.

—L'honorable Juge Larue et Madame Larue sont arrivés en ville dimanche soir.

—On annonce qu'une nouvelle révolution est commencée en Russie.

—L'Honorable A. Tessier, ministre de l'Agriculture, est arrivé en cette ville dimanche soir. Il est retourné à Québec mercredi matin.

—L'Honorable Sénateur Fiset est en ville.

—Il y a eu hier réunion du Chapitre de la Cathédrale.

—Le terme de la Cour Supérieure pour mai s'est ouvert lundi le 7 courant. L'Honorable juge Larue a d'abord rendu jugement dans les causes suivantes, plaidées durant le terme de mars : C. S. Banque Nationale vs Dame N. A. L. Cagnon action maintenue. C. S. Paquet vs "Le Soleil" défendeur condamné à payer \$50.00, et les frais d'une action de dernière classe à la C. S. C. Desrosiers vs Joncas, action renvoyée. C. C. Lepage vs Deschesne action maintenue. Langis vs St-Laurent, action maintenue.

La Cour a été ensuite ajournée, comme signe de deuil, à l'occasion de la mort de Monsieur l'avocat F. F. Rouleau, mais avant l'ajournement, M. le bâtonnier, J. N. Pouliot, C. R., au nom du barreau, a fait l'éloge du défunt en termes délicats et émus.

L'hon. Auguste Tessier, C. R., a appuyé ces éloges en termes heureux il a rappelé que le défunt avait toujours été un ami personnel, un avocat droit et intègre, un homme de bien.

Puis l'hon. juge Larue a ajouté : Je m'associe bien volontiers aux remarques qui viennent d'être faites, j'ai moi-même connu M. Rouleau depuis 1866, et nos relations ont toujours été affectueuses, j'ai souvent remarqué sa grande intégrité, son savoir et son jugement droit. Il avait un défaut c'était celui d'une qualité, celui d'être trop charitable, et s'il est mort pauvre c'est son bon cœur qui l'a mené là. On nous dit qu'avec ces deux qualités de charité et d'honnêteté, les portes du ciel s'ouvrent d'elles-mêmes. Puis l'hon. juge a ordonné l'ajournement.

Choses d'il y a un quart de siècle.

De «L'Electeur» du 8 mai 1881: «L'hon. juge Alleyn est parti ce matin, pour Rimouski. Le 8^e bataillon Carabiniers. Royaux a accompagné l'hon. juge jusqu'au bateau de la traverse et les hommes ont lancé trois hurrahs en son honneur.»

L'hon. juge Alleyn avait été colonel du 8^e Régiment Carabiniers Royaux et c'est pour cette raison que les militaires l'escortaient ainsi.

Le juge Alleyn avait été nommé pour le district de Rimouski. Il mourut subitement dans le bureau du Dr Fiset (sénateur Fiset), où il était entré pour quelques instants pendant que Mme l'attendait dans sa voiture à la porte.

Il fut remplacé sur le banc par feu le juge Mousseau qui à son tour fut remplacé par le titulaire actuel, l'hon. juge Jules Larue.

Le Juge Mousseau, décédé à la fin de mars 1886 fut remplacé par le Juge H. C. Pelletier. L'honorable Juge Larue a remplacé ce dernier lorsqu'il a été nommé juge pour le district de Beauce et Montmagny.

Canada
Province de Québec, } Cour de Magistrat
District de Rimouski
No. 1306
Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec. Demandeur.

vs
Joseph Martel, de Ste-Marie de Sayabec. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906
JOSEPH SMITH,
G. C. M.

Canada
Province de Québec, } Cour de Magistrat
District de Rimouski
No. 1308
Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec. Demandeur.

vs
Omer Patoin, de Ste-Marie de Sayabec. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906
JOS. SMITH,
G. C. M.

Canada
Province de Québec, } Cour de Magistrat
District de Rimouski
No. 1310
Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec. Demandeur.

vs
Edouard Tremblay, de Ste-Marie de Sayabec. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906
JOSEPH SMITH,
G. C. M.

Canada
Province de Québec, } Cour de Magistrat
District de Rimouski
No. 1311
Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec. Demandeur.

vs
Désiré McDonald, de Ste-Marie de Sayabec. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906
JOSEPH SMITH,
G. C. M.

Canada
Province de Québec, } Cour de Magistrat
District de Rimouski
No. 1312
Victor Thibeault de Ste-Marie de Sayabec. Demandeur.

vs
Onil Deroy de Ste-Marie de Sayabec. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906
JOSEPH SMITH,
G. C. M.

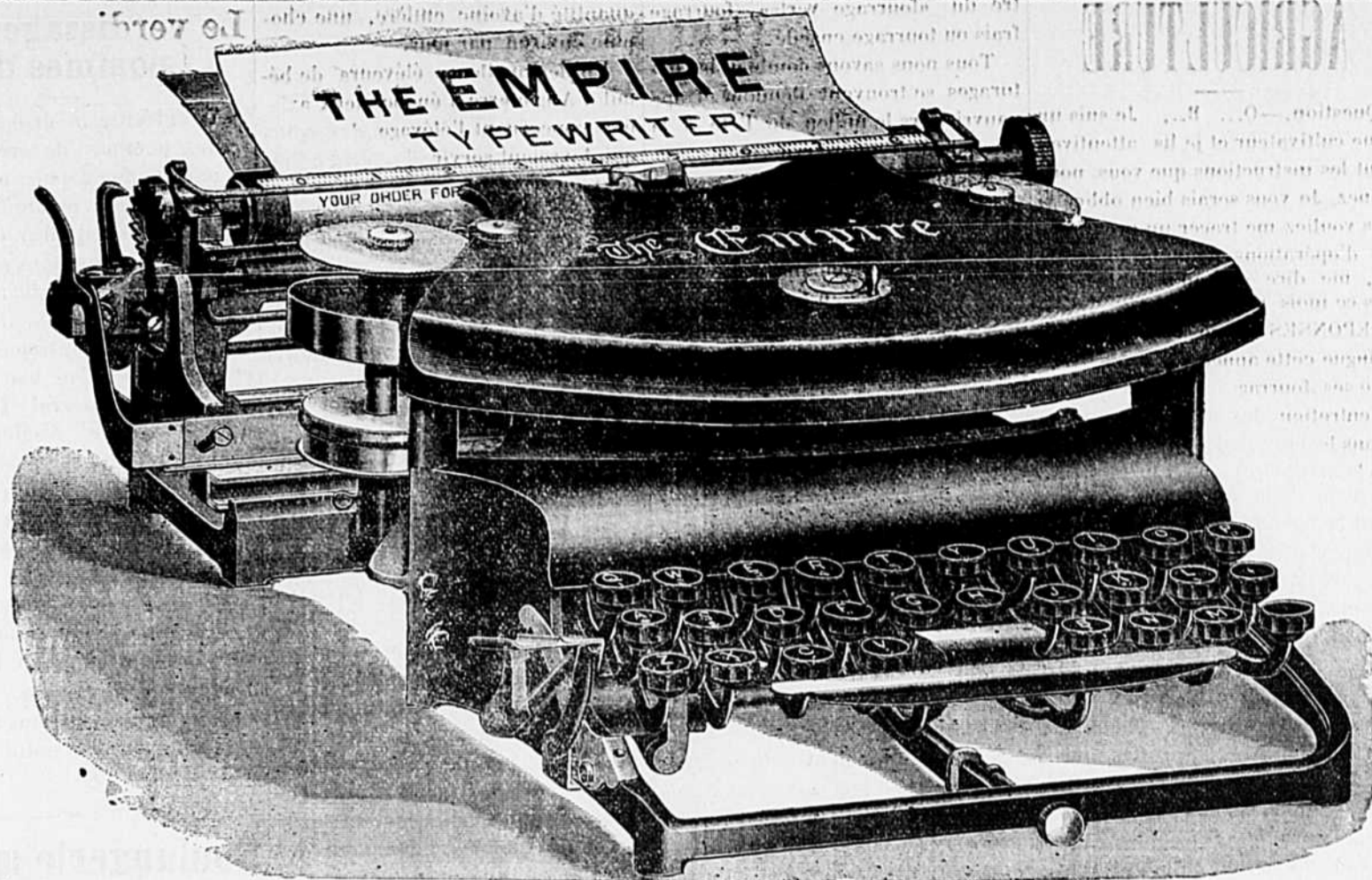
Canada
Province de Québec, } Cour de Magistrat
District de Rimouski
No. 1313
Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec. Demandeur.

vs
Auguste Jean, de Ste-Marie de Sayabec. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906
JOSEPH SMITH,
G. C. M.

Province de Québec, } Cour Supérieure
District de Gaspé
Co. Bonaventure.
Joseph Arsenault, fils de Sébastien, de Bonaventure, dans le Comté de Bonaventure, Cultivateur. Demandeur.

vs
Levi L. Forest, fils d'Alexis, de Bonaventure, dans le Comté de Bonaventure, absent. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
New Carlisle 8 mai 1906.
G. F. Maguire,
P. C. S.

John Hall Kelly,
Proc. du dem.
3. 2.



EN VENTE PAR

The Victoria Company

RIMOUSKI, P. Q.

ALLEZ VISITER

le magnifique assortiment de Voitures de toutes sortes, Buggy, etc., Aussi, HARNAIS, un véritable Job. chez Jos. Lepage, Rimouski.

ST-FABIEN

Mai 10. — Depuis quelques jours nous avons du beau temps. La saison du sucre est finie et a été assez bonne, ainsi il n'est pas rare de rencontrer plusieurs propriétaires d'érablières qui ont fait 700 à 800 livres de sucre. Bon nombre de cultivateurs ont commencé les labours.

— Les exercices du catéchisme préparatoire à la première communion sont commencés depuis quelque temps.

— La buanderie est ouverte depuis quelque jours, on croit que le beurre et le fromage se vendront très bien, si on en juge par le grand nombre de demandes qui sont faites.

— Un des plus vieux citoyens de la paroisse, M. Jos. Mercier est mort la semaine dernière à l'âge de 76 ans.

— Nous constatons avec plaisir les améliorations que M. M. Bernier et frère ont fait à leur manufacture de portes et chassis et ces Messieurs sont prêts à recevoir les ordres que l'on voudra bien leur confier, « voir leur annonce sur le Progrès du Golfe ».

— Notre curé, Monsieur le chanoine J. H. Lavoie est absent pour assister au chapitre à Rimouski.

— M. Adhemar Anger de Springfield Mass, est ici par affaire, dans l'intérêt de la maison de Anger & frère, pour le flottage des billots. Un abonné.

HOTEL BELLEVUE
ALPH. RUEST, Prop.

Ce magnifique hôtel, complètement reconstruit est maintenant ouvert au public, qui y trouvera tout le confort possible. Il est situé dans un très bel endroit.

La pension est de première classe.
Bonnes chambres bien meublées.

Service fait avec grande politesse.

HOTEL BELLEVUE
POINTE-AU-PERE, Co. Rimouk!

AVIS

Depuis quelque temps, nous adressons par la malle, des comptes à tous ceux qui sont endettés envers nous, soit pour abonnements ou pour annonces. Nous avons même, à plusieurs reprises, attiré l'attention des intéressés à ce sujet, dans notre journal.

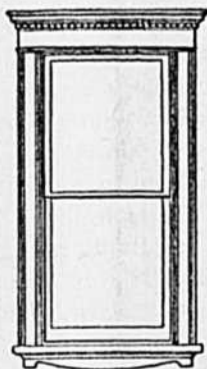
Plusieurs ont répondu favorablement à notre demande; nous les en remercions beaucoup.

Nous prions ceux qui ne se sont pas encore mis en règle avec nous, de le faire au plus tôt.

ANNONCEZ

DANS LE

Progrès du Golfe



F. BERNIER, N. BERNIER, E. BERNIER.

Bernier & Freres

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Moulures de toutes sortes. Découpage et Tournage, une spécialité.

Nous promettons de donner à nos clients une complète satisfaction. Toute commande que l'on voudra bien nous confier recevra une prompt attention.

St-Fabien, Co. Rim.

En vente à la

PHARMACIE ST-GERMAIN:

Les Célèbres PARFUMS, Eaux de Toilette et savon parfumés de Piver, Roger & Galet, Colgate & Co.

Pour tout achat de \$1.00 nous donnons une magnifique bouteille de parfum ou Poudre de Toilette au goût du client. Nous venons de recevoir un stock très considérable des meilleures et des plus recommandables

MEDECINES BREVETES

AVIS A NOS CLIENTS.

Nous recevons très souvent des commandes par la malle auxquelles nous ne pouvons répondre parce qu'elle ne sont pas signées ou encore que l'adresse est illisible.

VENTES PAR LE SHÉRIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour de Circuit—Rimouski.

ISIDORE GAGNON, Demandeur; vs JOSEPH LEVESQUE, défendeur, savoir:

Une terre située en la paroisse de Saint-Moise, avec bâtisses, étant le numéro 74, du cadastre officiel du rang sud ouest, chemin Matapédia, canton Cabot.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Moise, le VINGT-DEUXIÈME jour de MAI 1906, à DIX heures et QUART de l'avant-midi.

L. N. ASSELIN, Shérif. 1561
Bureau du Shérif. Rimouski, 18 avril 1906. [Première publication 21 avril 1906.]

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour de Circuit—Rimouski

THOMAS BEAULIEU, Demandeur; vs MA-GLOIRE DUBÉ, Défendeur, savoir:

Tous les droits de défrichements, améliorations, bâtisses et autres, possédés par le dit Magloire Dubé, sur le numéro 69, du cadastre officiel, rang sud-ouest, chemin Matapédia, canton Cabot, paroisse de Saint-Moise.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Moise, le VINGT-DEUXIÈME jour de MAI 1906, à DIX heures avant midi.

L. N. ASSELIN, Shérif. 1559
Bureau du Shérif. Rimouski, 18 avril 1906. [Première publication, 21 avril 1906.]

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour de Circuit—Rimouski

LOUIS FELIX CHOUINARD, Demandeur; vs JOSEPH OUELLET, Défendeur, savoir:

Une terre située dans la paroisse de Saint-Moise, en le onzième rang du canton Cabot, de la contenance de cent acres en superficie; bornée à l'est à la route centrale, et à l'ouest par Paul Verreault, étant connu sous le numéro un, des dits canton et rang—avec bâtisses sus-mentionnées.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Moise, le VINGT-DEUXIÈME jour de MAI 1906, à DIX heures ET DEMIE de l'avant midi.

L. N. ASSELIN, Shérif. 1563
Bureau du Shérif. Rimouski, 18 avril 1906. [Première publication, 21 avril 1906.]

A VENDRE

UNE BONNE MAISON, 24 pieds carrés, très bien finie, extérieur et intérieur, grange écurie, terrain de 90 pieds carrés. Hangar de 14 x 30. Très bon marché et bonnes conditions.

Aussi.

CHEVAUX à vendre et à échanger. pour gros travaux ou voitures légères. S'adresser à

Stanislas Labbe
RIMOUSKI.

52 4f. p.

A LOUER

Deux logements sur la rue St-Germain; un très bel emplacement sur la même rue. Deux autres bons emplacements. S'adresser à Arthur Matte entrepreneur, Rimouski.

AGRICULTURE

Question.—O... B., Je suis un jeune cultivateur et je lis attentivement les instructions que vous nous donnez. Je vous serais bien obligé si vous vouliez me tracer un programme d'opérations pour le mois de mai, me dire ce qu'il faut faire, dans ce mois précieux.

REPOSES.—Que votre ferme se distingue cette année par l'abondance de ses fourrages verts et par le bon entretien des cultures sarclées.

Dans le but de donner à vos vaches la meilleure nourriture possible en vue de la production du lait, semez beaucoup de graines de plantes fourragères, telles que de la lentille et de l'avoine, et surtout du trèfle beaucoup de trèfle, car vos vaches n'en auront jamais trop.

Cultivez aussi dans une pièce engraisée, labourée et bien hersée, des racines fourragères, choux de Siam, betteraves, carottes ainsi que d'autres plantes sarclées telles que blé-d'Inde, fourrage, féveroles (fèves à cheval) etc. Ces cultures sarclées vous donneront un grand rendement et seront pour vous le meilleur moyen de préparer la terre pour les récoltes suivantes.

Ne hersez pas votre grain à demi, cette année. Enterrez votre grain le plus parfaitement, puis hersez de manière à ce que votre champ soit ameubli comme un jardin.

Dans les terres légères, roulez encore après que le grain est levé.

Dès que vous aurez terminé les travaux les plus pressants, essayez en petit l'effet de quelques engrais sur votre terre. Ayez un petit champ d'expérience à la meilleure récolte obtenue avec les engrais artificiels tels que, plâtre, os moulus, scories, etc.

Ne pas se vanter d'avoir fini ses semences le premier. Peu, mais bien peu, mais très bien.

Les travaux des hommes sont toujours assez imparfaits.

Faire au moins ce qu'on peut si on ne fait pas ce qu'on veut.

Profiter du temps. Travailler avec patience sous le regard de Dieu. Offrir ses sueurs à son Créateur.

Expliquer à ses enfants le pourquoi de son travail. Leur démontrer les avantages d'une chose bien faite.

Ne pas cultiver à la hâte. Faire produire à un arpent de terre tout ce qu'un arpent de terre bien préparée peut produire.

Donner à chacun de ses enfants un coin de terre à cultiver à son profit.

La famille doit ressembler à un essaim d'abeilles, que tous les membres travaillent à augmenter le gâteau. Pas de dépense inutile.

Le mérite n'est pas dans les habits ni dans les voitures, mais dans la cervelle et le cœur.

Ne pas blâmer un paresseux; mais féliciter en sa présence l'homme de devoir.

Se lever de bonne heure et se coucher de bonne heure rend un homme heureux et sage.

Compter sur la Providence pour tout en qui ne dépend pas de soi.

QUESTION.—Que me conseillez-vous de faire pour augmenter la production du lait en été et en hiver?

REPOSES.—Comme le but légitime de toute exploitation agricole est le plus grand profit possible, il est évident que nous ne devons pas nous contenter d'un demi-profit lorsque nous pouvons l'obtenir en entier. Or, il est très facile d'augmenter la production du lait de nos vaches laitières en été comme en hiver: le moyen, de seul moyen économique d'y arriver, c'est de leur donner d'un bout de l'année à l'au-

tre du «fourrage vert», fourrage frais ou tournage ensilé.

Tous nous savons combien les pâturages se trouvent dénudés et appauvris vers le milieu de l'été à la fin de leur première croissance.

A cette époque de sécheresse, les pauvres vaches, privées de bons herbages verts, tendres et abondants qui leur seraient cependant nécessaire, diminuent beaucoup leur rendement en lait et quelle que puisse être l'excellence de leurs qualités laitières, il est ensuite très difficile, sinon impossible de rétablir leur production de lait normale. Mais si le cultivateur prévoyant, a soin, avant que les pâturages ne commencent à faiblir de donner en abondance à ses vaches laitières des fourrages verts cultivés à leur intention, il obtiendra aisément une forte production de lait qu'il lui sera facile de maintenir jusqu'à l'hiver, grâce à l'ensilage donné l'hiver avec d'autres aliments convenables.

N'oublions pas qu'avec du fourrage vert donné tout l'été aux vaches laitières la production du lait pendant la saison se trouve augmentée de 50 pour cent; ce résultat est attesté par plusieurs cultivateurs en différents points de la Province; ces cultivateurs qui n'obtenaient auparavant que de 20 à 25 piastres de profit par an et par vache, en retirent aujourd'hui 50 à 60 piastres, grâce aux fourrages verts, et espèrent même arriver en peu d'années à un profit encore plus grand. Voilà le vrai progrès agricole, mis à la portée de tous les cultivateurs.

Les meilleurs fourrages verts sont:

- 1o. D'abord une vieille prairie engraisée à l'automne précédent.
- 2o. Le trèfle (ne pas oublier que le plâtre, répandu au printemps sur le trèfle, en double la récolte.)
- 3o. Des mélanges de plantes fourragères tels que lentille et avoine, pois et avoine, etc, semée à plusieurs reprises différentes sur terre labourée et engraisée l'automne précédent.
- 4o. Le blé d'Inde canadien semé sur terre fortement engraisée, bien ameublie et bien nettoyée.

Si vous avez 1-10 d'arpent de ces trois derniers fourrages réunis par vache, cela vous suffira pour maintenir, pendant la saison, la pleine production du lait chez des vaches nourries d'ailleurs dans de bons pâturages ordinaires.

Des fourrages verts semblables, mais cultivés, cela va sans dire en plus grande quantité, et conservés soit en silo, en mélange avec des lits de paille, serviront à maintenir la production du lait en hiver, à l'aide des fourrages secs et autres aliments convenablement préparés.

QUESTION.—Conseillez-vous de mettre le veau au pâturage ou est-il préférable de le tenir dans l'étable?

REPOSES.—Le veau destiné à l'industrie laitière bénéficie beaucoup des avantages du pâturage. Il y prend un exercice fort hygiénique, on peut le mettre dans un enclos de jeune trèfle, dès l'âge de 6 semaines, pourvu qu'il y trouve un bon abri contre le soleil, le vent et les orages. Il faut aussi le protéger contre les mouches des cornes, en se servant de l'émulsion d'huile de charbon (2 onces de savon dissous dans une pinte d'eau bouillante, 2 pintes d'huile à lampe et 27 pintes d'eau chaude). De plus il importe de le mettre à l'étable, dès que commence à ce faire sentir la fraîcheur des nuits de septembre. Dès que le veau vers l'âge de 3-1-2 mois est en mesure de se bien nourrir au pacage, on diminue pendant 15 jours, progressivement, l'alimentation liquide et, à l'âge de 4 mois, on donne au veau, au lieu de sa ration liquide, une petite

quantité d'avoine entière, une chopine environ par jour.

Un des meilleurs éleveurs de bétail d'Angleterre a énoncé deux axiomes concernant l'élevage des veaux qui devraient servir de règle à tous ceux qui veulent réussir dans cet élevage. Le premier se lit comme suit: «l'éleveur ne doit pas connaître la voix de son veau». Le second est ainsi conçu: «le veau ne doit jamais perdre sa graisse de veau. Et tant admis qu'un veau bien nourri ne beugle jamais pour demander à manger et conséquemment, ne maigrira jamais on comprend fort bien sans plus d'explications, la portée de ces deux axiomes.

L'ELEVAGE DU PORC

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Afin d'encourager, dans la Province de Québec, la production de porcs répondant aux besoins du Commerce du bacon en Angleterre, on a rassemblé un grand nombre de verrats et de truies appartenant aux races réputées pour leur bacon, et par le moyen de ventes à l'encan en des localités centrales, on se propose d'en assurer la distribution par toute la Province. Le Bureau de l'Industrie animale au Ministère Fédérale de l'Agriculture a assumé la direction de cette œuvre, conjointement avec le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec, les Compagnies de Maisons de salaison de Montréal et l'association des Marchands de denrées de Montréal.

Jusqu'à ce jour Québec n'a que fort peu contribué au commerce d'exportation du bacon. Les porcs élevés dans la Province ont été presque entièrement absorbés par la consommation locale. Le Canada fournit environ vingt pour cent du bacon sur le marché Britannique. Sur ce chiffre, Québec, les Provinces Maritimes et l'ouest figurent pour environ quinze pour cent de l'ensemble. Ontario fournit la balance soit, quatre vingt cinq pour cent, ce qui représente une valeur d'environ douze millions de piastres chaque année.

Les avantages naturels pour l'élevage du porc dans la Province de Québec sont probablement supérieurs à ceux de toute autre province du Canada. Si on compare les conditions existantes avec celles de la province d'Ontario, les terres de Québec sont d'un prix moins élevé, le climat est plus avantageux pour le pacage, les céréales ordinaires sont d'un prix inférieur commerciel et l'industrie laitière qui est l'industrie la plus importante assure un approvisionnement abondant de lait écrémé, lequel est l'aliment par excellence pour le porc.

Les cultivateurs pris individuellement, les Cercles Agricoles, et autres associations organisées dans l'intérêt de l'Agriculture, ayant devant les yeux l'exemple des profits réalisés dans cette industrie par les cultivateurs d'Ontario, grâce à l'emploi exclusif de races de porcs les plus aptes à produire le bacon, auront à cœur de profiter des avantages que leur offrent ces ventes. Elles auront lieu aux endroits et aux dates suivantes:—Huntington 26 mars; Cowansville 28; St Hyacinthe 30 mars, Joliette 2 avril, 1906.

En chacune de ces localités on mettra en vente environ vingt cinq animaux comprenant des verrats âgés de trois mois et plus et des jeunes truies, dont la plupart seront portantes. Ces bêtes ont été choisies par un expert en fait de porcs à bacon et celles-là seules ont été acceptées qui ont été jugées aptes à améliorer les troupeaux de la Province.

Avant l'ouverture de chaque vente des conférences seront faites sur l'élevage des «porcs pour bacon» et sur «des Possibilités pour la produc-

Le verdissage des pommes de terre

Voici bientôt le moment de planter les pommes de terre; disons à ce propos que depuis plusieurs années un certain nombre de cultivateurs se trouvent bien de faire verdifier leurs pommes de terre de semence afin d'obtenir au lieu de germes blancs, longs étoilés très fragiles, des germes courts, trapus, résistants et susceptibles d'un bon développement dans la terre. L'opération, pour obtenir ce résultat est très simple; il suffit dès que les grandes gelées ne sont plus à craindre, de remonter les pommes de terre de la cave où la température est trop élevée pour les mettre à l'air par couche de 10 à 12 pouces sous un hangar recevant beaucoup de lumière; on les remue de temps en temps afin d'activer le verdissage. On obtient ainsi un rendement plus abondant à la récolte. («Gazette des Campagnes» de Paris.)

Boulangerie modèle

M. NARCISSE GAGNON, boulanger-pâtissier est heureux de remercier sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à présent et profite de cette bonne occasion pour annoncer qu'il aura constamment en stock:

Tarte Lafayette, Gâteaux carrés à 3 couleurs, Gâteaux roulés à la gelée de gabelle, Biscuits au sucre, au gingembre, Pain d'épice, Doigts de dames, Maqueron.

Fait une spécialité DE GÂTEAUX DE NOCES avec ornements appropriés

Toute commande recevra une prompt attention. On peut s'adresser par téléphone.

NARC. GAGNON
BOULANGER, - RIMOUSKI.

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située, ou, si le homesteader le désire, il peut, sur demande au ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire d'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local, être autorisé à faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous:

- (1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.
- (2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage, de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.
- (3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander un patento.

W. W. CORY,
Sous ministre de l'Intérieur.



KING EDWARD HOTEL

9-11, RUE DES JARDINS, QUÉBEC.
En face de l'Hotel de Ville
E. LAPOINTE, Prop. JOS. LAPOINTE, Man.

Prix spécial pour les voyageurs, conventions, excursions et touristes. Une visite est sollicitée. Attention spéciale donnée aux familles.

Special rates for travelling clerks, conventions, excursions and tourists. A visit solicited. Special attention given to families.

tion du bacon dans la Province de Québec.»



PROVINCE DE QUÉBEC DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS SECTION DES BOIS ET FORÊTS.

Québec, 24 mars 1906.
Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1331, 1332 et 1333 des statuts révisés de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Ministère des Terres et Forêts, en cette ville, le JEUDI, 24 JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

OTTAWA SUPÉRIEUR.
Bloc A
Rang 2.—10, 50 m.; 11, 50 m.
Rang 3.—11, 50 m.; 13, 25 m.; 17, 27 m.; 18, 35 m.; 19, 27 m.; 20, 22 m.
Rang 4.—10 à 14, chacune 50 m.; 1 N. de 15, 21 m.; partie nord de 1 N. de 16, 15 m.; 1 S. de 17, 25 m.; 18, 50 m.; 19, 50 m.; 1 N. de 20, 24 m.; 1 S. de 20, 27 m.
Rang 5.—13 à 23, chacune 50 m.
Rang 6.—1 N. de 10, 25 m.; 1 N. de 11, 25 m.; 13 à 16 et 20 à 23, chacune 50 m.
Rang 7.—1 N. et 1 S. de 6 à 13, chacune 25 m.
Rang 8.—1 N. et 1 S. de 6 à 13, chacune 25 m.
Rivière du Lièvre, branche N. O. Nos 7 et 8, chacune 50 m.
Rivière du Lièvre, branche du milieu, No 7, 40 m.; No 8, 30 m.; No 9, 65 m.
Haute Gatineau, 1, 2 et 3, chacune 45 m.; 4 et 5, chacune 50 m.; 6, 42 m.; 7, 8 et 9, chacune 25 m.; 10, 50 m.; 11, 35 m.; 12 à 20, chacune 50 m.; 21, 70 m.; 22 à 30, chacune 50 m.; 31, 60 m.; 32 à 37, 50 m. chacune.

SAINT-MAURICE.
Manouan 8 sud, 30 m.; 9 sud, 21 m.; Haut Saint-Maurice, 15, 60 m.; 16, 38 m.; 23, 62 m.; 29, 34 m.; 30, 30 m.; 31 et 36 à 43, chacune 50 m.; 40, 49 m.; 45 à 66 chacune 50 m.

SAINT-CHARLES.
Rivière du Moulin 4, 12 m.; rivières aux Escarpes et au Canal, 39 m.; rivière aux Escarpes 5, 22 m.; 6, 41 m.; rivière au Cabot, 1, 26 m.; Grande Pikauba 2, 38 m.; 3, 38 m.

LAC SAINT-JEAN OUEST.
Canton Dablon, rangs 2, 3 et 4, 2 1/2 m.; canton Dechêne, 18 m.

LAC SAINT-JEAN EST.
Canton Kénojawi, No 2, 2 m.

SAGUENAY.
Rivière Malbaie, No 17, 37 m.; canton Callières, 14 m.; arrière canton Callières, 18 m.; Saguenay Ouest la, 10 m.; partie de Saguenay, 3 et 4 ouest, 49 m.; Bergeronnes 1 est, 25 m.; rivière Sainte-Marguerite, No 87, 24 m.

Rivière Manicouagan: 8, 9, 13 à 28, chacune 50 m.

Rivière aux Outardes: 2, 49 m.; 3, 45 m.; 4, 63 m.; 5, 50 m.; 6, 70 m.; 7 à 13, chacune 50 m.

Sault au Cochon: 1 est, 30 m.; 2 est, 36 m.; 3 est 41 m.; 4 est 33 m.; 4a est, 39 m.; 5 est, 40 m.; 5a est, 39 m.; 6 est, 60 m.; 7 est, 55 m.; 8 est, 46 m.; 9 est, 65 m.; 10 est, 63 m.; 2 ouest, 55 m.; 3 ouest, 50 m.; 4 ouest, 33 m.; 5 ouest, 38 m.; 6 ouest, 60 m.; 7 ouest, 64 m.

Rivière Magpie: A, 52 m.; B, 42 m.
Rivière Natashquan: 1 à 4, chacune 50 m.
Rivière Piasite Bay: 1 à 8, chacune 25 m.
Rivière Saint-Augustin: 1 A 8, chacune 25 m.
Ruisseaux Vachon et Les de Mal, 60 m.

GRANDVILLE.
Canton Bégon, No 14, 2 1/2 m.

SAINT-LAUBENT DE MATAPÉDIA.
Canton Assométougan, 63 m.; canton Mistigouche, rangs de la rivière 2 et 3, 1 1/2 m.

RIMOUSKI EST.
Rivière Cap-Chat: 1, 47 1/2 m.; 2, 45 m.; 3, 45 m.; rivière Matane A, 48 m.

RIMOUSKI OUEST.
Canton Maepès, rangs 7 à 9, 5 m.

BONAVENTURE OUEST.
Canton Carleton, rangs 5 et 6, 3 1/2 m.

GASPE OUEST.
Rivière Sainte-Anne: D, 48 m.; E, 43 1/2 m.

GASPE EST.
Grande rivière: T, 39 m.

GASPE CENTRE.
Rivière Saint-Jean: N, 37 1/2 m.; O, 42 m.; P, 33 m.; Q, 28 1/2 m.

CONDITIONS DE LA VENTE.
Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département.

Les limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée.

A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère.

La rente foncière annuelle de trois piastres par mille est aussi payable immédiatement.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en vigueur ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au Département des Terres et Forêts, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situées ces limites, et sont visibles jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Mal compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

ADÉLARD TURGEON,
Ministre des Terres et Forêts.

A VENDRE
RESIDENCE PRIVÉE, sur la rue St-Germain, à Rimouski, améliorations modernes, terrain racheté de 100 x 70 pieds. Pour conditions s'adresser au Notaire BÉLZILE, Rimouski.
49 4-f

Les deux lots de ville No. 32 et 33 de St-Germain de Rimouski. S'adresser à la boîte No. 83 du bureau de poste de New-Carlisle, P. Q.
49 4-f.

—Cartes «bouquet spirituel», très beaux dessins, pour offrandes de messes, ou autres faveurs. De 10 c. 30 c. 40 c. la pièce. Vous pouvez donner vos ordres par téléphone ou par maille à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

A VENDRE
GALERIE DES PHETRES DU DIOCESE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, par le Rév. E. P. Chouinard, curé de Saint-Paul de la Croix, comte de Témiscouata P. Q.

Encore quelques volumes. Prix \$1.00 ranc. S'adresser à l'auteur.

NOTES LOCALES

— Le Rév. M. Bélanger, V. F., curé de Carleton, vient d'être élevé à la dignité de Chanoine Honoraire. Nos sincères félicitations à ce digne prêtre.

— Lundi dernier, à la chapelle du Séminaire, un service a été chanté pour le repos de l'âme de feu le Révérend Messire Ferdinand Laliberté.

— Le Reverend M. Chs Lavoie était en ville mercredi dernier.

— La nomination du Principal pour notre école Normale se fera sous peu.

— Mofisier le Notaire Paul Gagnon, de Métis, était en ville, à la fin de la semaine dernière.

— Mme P. H. A. Caron, de Ste-Flavie Station, était ici lundi dernier.

— Monsieur C. Verreault de Sandy Bay, était en ville mercredi.

— Les travaux de construction de l'aqueduc, interrompus pendant l'hiver, ont été repris ces jours derniers. Ils sont encore sous la direction de M. Bertrand qui les a conduits si habilement l'été dernier.

— Marié: Je s'courant, au Bic, Monsieur Arthur Pelletier, marchand, de Rivière-du-Loup, a conduit à l'autel Mlle Marie Aurélie, fille de Monsieur William Chamberland, du Bic, et sœur de Monsieur le Protonotaire Chamberland, de cette ville. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

— Nos plus sincères condoléances à Monsieur Pierre Tremblay, de Ste-Luce Station, qui vient de perdre un de ses fils. M. Nap. Tremblay, âgé de 20 ans, s'est noyé accidentellement à Québec le 5 courant. Les funérailles ont eu lieu à Ste-Luce le 8.

— M. Lucien Roy, de St-Anaclet, vient d'entrer à l'emploi de M. Théo. Roy, embouteilleur de bière « Silver Spring ». Ce monsieur s'occupera spécialement des paroisses de St-Anaclet et de Ste-Luce.

— M. Elzéar Bernier, de Bernier et frère, était de passage à Rimouski jeudi, par affaires.

— Nous apprenons avec plaisir que notre ami, le Dr Pinault, de Matapédia, qui a été si gravement indisposé pendant ces derniers temps revient rapidement à la santé.

— Le 17 courant aura lieu au Séminaire, une séance académique, à l'occasion du 16ème anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Blais.

— M. Aug. Girard, de St-Angèle était à Rimouski, mercredi.

— M. Jules Gendron, marchand de Petit Métis, était en ville hier.

— Monsieur l'avocat A. S. Garneau de Percé était ici hier, descendant de Québec où il venait de plaider devant la Cour d'Appel.

— Monsieur Eug. Banville, le nouvel embouteilleur de la Brasserie de Beauport, est installé sur la rue, au sud de la station, et sollicite le patronage de tous ses amis.

— De passage hier en notre ville M. M. Alex. Daigle, Tartigou; L. M. Langlais, P. Côté, E. Desjardins, Métis; P. H. A. Caron, Ste-Flavie.

— Ste-Flavie—La mère de M. Joseph Charest de cette paroisse, est décédée subitement avant hier.

AVIS

M. LAROCHE est heureux d'annoncer qu'il a ouvert son étal de boucher, mardi, le 17 avril courant.

Il aura en vente:

La meilleure Viande
Pour tous les goûts.

BOEUF, LARD, VEAU, MOUTON,
Aussi: Volailles, Saucisse, Fromage, Oeufs, etc., etc.

On peut s'adresser par téléphone et les ordres seront livrés à domicile. Votre patronage est respectueusement sollicité.

Ph. LAROCHE
BOUCHER

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI N.B.—Tous ceux qui ont de bons animaux pour la boucherie à vendre, pourront s'adresser à M. Larouche, par téléphone ou autrement, et les plus hauts prix seront payés. ARGENT COMPTANT.

PHARMACIE ST-GERMAIN

MEDICAMENTS PURS

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de remercier Messieurs les médecins de l'encouragement donné jusqu'ici à la Pharmacie St-Germain, et annoncer que nous aurons constamment en stock: PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES de toutes sortes, à des

PRIX TRES MODERES

Huiles d'Olives, de Castor, de Foie de Morue, de Chien de mer, de Marsouin } Parfaitement pures, Strictement garanties.

On trouvera toujours à la Pharmacie St-Germain ou au **DEPOT DE MEDICINES BREVETÉES:**

Les préparations les plus récentes et les plus recommandables. **SPECIALITÉ:** Parfumeries, Savons de Toilette, Teintures pour cheveux et la barbe. Préparations pour en prévenir et empêcher la chute. Messieurs les Barbiers y trouveront un assortiment complet des préparations en usage dans leurs ateliers.

Commandes par la poste soigneusement et promptement remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en dehors de la ville seront empaquetées et livrées aux agents d'Express ou Freight sans frais.

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE 1855

Capital versé, \$3,000,000
Fonds de Réserve, 3,000,000

Ste-Flavie Station, Qué.

Toutes affaires de Banque transigées à cette succursale.

Nous acceptons à un minimum de UNE PIASTRE, tous les DÉPÔTS D'ÉPARGNE, sur lesquels, le taux le plus élevé d'intérêt sera payé.

J. A. O. R. MARCHAND, Comptable. J. A. GUILMET, Gérant.

TRES INTERESSANT

Tout le monde s'intéresse à l'économie. Eh bien! je viens vous donner le moyen de faire des économies. J'ai acheté de la COMPAGNIE AMERICAINE DE MONTREAL, tout son stock de

MARCHANDISES SECHES, HARDES FAITES, Etc., Etc.

et je vous offre ces marchandises à des prix tellement bas que, sur chaque achat que vous ferez à mon magasin, vous sauvez plus de 33 p. c. sur le prix d'achat.

De plus, je donnerai, à toute personne qui achètera pour \$5.00, un billet de loterie qui lui donnera droit au tirage d'une magnifique MACHINE A COUDRE; celle qui achètera pour \$10.00 aura droit à deux billets et ainsi de suite.

UN JOB POUR DAMES

Un lot de JUPES DE ROBES, valant \$4.00 pour \$1.75 et \$5.50 pour \$3.75
TRES BEAUX COSTUMES, qualité extra, dernière nouveauté, valeur de \$15.00 pour \$7.00. Aussi, d'autres à meilleur marché.

IMPERMEABLES (laine) valeur de \$9.75 pour \$5.75.
DRAPS noirs et de couleurs pour manteaux et collerettes.

HARDES FAITES POUR HOMMES
MA GRANDE SPECIALITE.

J'ai ce qu'il y a de plus nouveau, j'en ai une très grande quantité, pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

CHAPEAUX, CHAUSSURES, MERCERIE, Etc.

Venez faire une visite à mon magasin du bon marché (dans la maison de Dame Vve P. DRAPEAU, rue St-Germain) et soyez convaincus que vous en sortirez des plus satisfaits.

Je profite de l'occasion pour remercier mes pratiques de l'encouragement qu'elles m'ont donné depuis 33 ans que mon commerce est établi et j'espère qu'elles voudront bien me continuer leur patronage.

AUG. COUILLARD

Rue St-Germain - RIMOUSKI.



Le Vin Phosphaté au Quinquina

Des RR. PP. TRAPPISTES

Souverain dans tous les cas d'Anémie, Chlorose, Débilité, Maladies de Langueur, Neurasthénie.

Un seul remède peut être opposé à ces terribles maladies; le Quinquina associé au Phosphate de Chaux véritablement assimilable. C'est ce remède qui constitue un médicament de grande valeur que le R. P. DEBREYNE a composé.

Cette préparation, est en effet, un reconstituant général de premier ordre; de plus elle possède une action directe et spéciale sur un grand nombre d'organes, par suite des produits particuliers entrant dans sa composition. Dans tous les cas de fatigue du système nerveux, d'épuisement par l'âge ou les maladies, le Vin Phosphaté au Quinquina des RR. PP. Trappistes d'Oka contribue directement à la reconstitution des muscles et des cellules nerveuses; son action est encore des plus favorables dans toutes les maladies du sang.

En vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers.

MOTARD, FILS & SENEAL

Seuls Dépositaires au Canada. 5 PLACE ROYALE, MONTREAL.

DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

Il y a place pour un INSTRUMENT DE MUSIQUE de bonne marque



La... Compagnie Victoria

fournit des instruments de premier choix à

Prix Réduits.

Elle accorde des **PRIX DE FAVEUR** à messieurs les membres du clergé, aux communautés religieuses, aux instituteurs et institutrices.

OCCASIONS:

Un piano, deux harmoniums, un typewriter "Empire", de seconde main, à Vendre à Sacrifice

Nous avons besoin d'un agent recommandable dans chaque localité.

The Victoria Company

Adressez votre commande à

ARTHUR CHAMBERLAND, RIMOUSKI, P. Q.

Cet espace est réservé par . . .

Couillard, Fils & Cie

Importateurs de Nouveautés

Rue St-Germain, - RIMOUSKI.

PATRONS

BUTTERICK



THE DELINEATOR



ET LE

MIROIR DES MODES

EN VENTE CHEZ

J. A. TALBOT

MARCHAND

Ave. de la Cathédrale RIMOUSKI

Les directions des patrons sont rédigées en français.

LES NOUVEAUTES DE LA SAISON SONT ARRIVEES

Et la QUALITE aussi bien que la QUANTITE ne laissent rien à désirer.

MESDAMES, avant de faire vos achats, venez examiner notre grand assortiment

Dans les Etoffes et Draps à costumes, à robes, à manteaux, à matinées, etc.

Dans les étoffes et draps manufacturés, tels que: costumes, manteaux, jupes, matinées, etc.

Nous avons les couleurs les plus nouvelles, les ETOFFES et les PATRONS les mieux choisis.

MESSEURS, si vous avez besoin de HARDES FAITES, de première classe, nous avons à vous offrir ce qu'il y a de plus chic, provenant des meilleures manufactures canadiennes, anglaises, françaises et américaines.

Nous avons aussi les marchandises, à la verge. Aussi: chapeaux et cravates dans les derniers goûts. Le département des chaussures pour hommes, femmes et enfants est au grand complet.

Nous Garantissons satisfaction sous tous les rapports, et nous re prenons les marchandises qui ne conviennent pas, ou nous remboursons l'argent.

Nous achetons les pelletteries vertes et nous payons les plus haut prix du marché.

S. FISHER

RIMOUSKI, P. Q.

SOUS LE COUTEAU

(OCTOBRE 1791)

(Suite.)

«Merci,» dit-il simplement; puis, montrant une maison chétive, adossée au rempart :

«Voici, ajouta-t-il, ma cahute. Entrez-y un moment, je vous en prie. J'ai des cervelas achetés à la foire de Beaucaire et quelques bouteilles d'un vin de Châteauneuf qui ravigoterait un mort. Avant de nous quitter, trinquons ensemble.»

Savinien et sa mère consentirent par bonté d'âme, et ils suivirent l'homme à son logis sans ce douter que, de son œil louche, Moustelo épiait.

Tandis que Sambuc versait le Châteauneuf, ses hôtes prêtaient l'oreille au bruit du dehors. La foule avait quitté le bord du Rhône pour se porter au Palais des Papes, et ce que l'on entendait maintenant, c'était une rumeur lointaine, mais que l'on devinait terrible. Parfois cela redoublait et, toujours, à la puissante voix du peuple se mêlait celle de la cloche d'argent qui semait des larmes dans l'air.

Après avoir consulté sa mère, Savinien dit au batelier :

«Décidément, vous aviez raison, et nous ne devons pas nous attarder en cette ville. Je vais que nous sommes tombés en plein dans la fosse aux lions. Accompagnez moi chez maître Cicadat, notaire, et, dès que j'aurai touché ce qui m'est dû, je reviendrai prendre ma mère et nous quitterons la ville aussitôt.»

Savinien se faisait à encore une grande illusion : en ces temps troublés où la confiance n'existait plus, où l'argent se cachait, il n'était pas possible de toucher ses revenus, ni de régler ses affaires. Les deux hommes revinrent donc au logis, sans avoir même pu se faire ouvrir la porte du notaire.

Une cruelle surprise les attendait chez le batelier. Ils n'y trouvèrent la marquise : la maison était vide. Les deux hommes consternés se tenaient sur le soleil, lorsqu'une fillette qui les observait, assise sur l'une des bornes du quai, entra sans façon et dit :

«Je vois ce que c'est... Vous cherchez la dame à cheveux gris... Pécaire! Vous pouvez l'attendre! J'étais là lorsque les soldats de Jourdan sont venus. Il y en avait bien trente, conduits par Moustelo. Il disait : Marché, masquise! Quant à monsieur ton fils où qu'il soit, je le trouverai. La prisonnière résistait, mais elle n'était pas la plus forte, et on l'a conduite au Palais des Papes.» Savinien s'élança; il courait vers l'endroit où l'on entendait rugir la foule, et Sambuc, qui trottait derrière lui criait aux croisements des rues : «A droite!... A gauche!... tout droit!...»

Ils arrivèrent ainsi à la place du Palais. Devant le prodigieux édifice, liaut et se dépensaient en gestes fous ceux qui ne pouvaient ou n'osaient franchir la porte du monument.

La nuit commençait à tomber; le faite de la Glacière devenait très noir dans le ciel.

Jamais Savinien n'aurait pu traverser la presse si le grand Sambuc, qui l'avait rejoint, ne se fut placé devant lui. Les mains aux hanches, les coudres en dehors, le géant traça un sentier et mena son compagnon jusqu'au premier étage de la citadelle, devant une porte obstruée par tant de gens qu'il fallut s'arrêter un peu.

Les propos échangés autour de lui firent comprendre au gentilhomme que le sang n'avait pas encore coulé. Il se trouva que les assassins n'étaient pas d'accord; les uns exigeaient le massacre immédiat,

les autres auraient voulu quelque ombre de légalité, un jugement. Pour le moment, ce parti-là triomphait, mais Jourdan et Mainvielle avaient réservé leur avis.

«Je vous en conjure, dit Savinien à Sambuc, passons cette porte.» Le batelier écarta ses coudres, marcha, força. Des imprécations éclatèrent, mais la muraille vivante fut franchie.

...Une très vaste nef ogivale. A la lueur d'une douzaine de luminaires, voici ce que l'on aperçoit : au fond de la salle, le public, un tas d'hommes venus en curieux. Au centre, les fidèles de Jourdan : qui n'entendent pas s'être dérangés pour rien, à qui il faut une proie. A l'autre extrémité de la nef, près d'un escalier à vis qui conduit à la tour de la Glacière, se tient un groupe lamentable de femmes, de blêmes vieillards. Ce sont les captifs. En face d'eux siègent les membres du tribunal : un charcutier, un boulanger, puis un gredin quelconque, sans nom ni métier. Derrière ces messieurs de la cour, deux hommes causent à voix basse, appuyés contre le mur. L'un porte des habits d'une élégance vraiment exquise; son beau visage respire la douceur et, de ses molles mains blanches il caresse les boucles de ses cheveux. L'autre, habillé comme un goujat, tend vers la salle un museau de bête : étant ivre effroyablement, il se raidit pour ne pas choir, et garde une dignité grotesque.

De ces deux personnages, le premier c'est Mainvielle, le second Jourdan.

Le tribunal interroge une femme qui répond avec tranquillité et qui regarde ses juges avec un mépris héroïque.

Savinien reconnaît sa mère; il frémit et va bondir, Sambuc l'arrête et chuchote :

«A quoi bon? Attendez l'issue de ceci. Il sera toujours temps de mourir.»

«Vous avez raison,» dit le jeune homme.

Et il s'assied, à l'extrémité d'un banc, sans remarquer, debout à trois pas devant lui, Moustelo qui le contemple, palpitant de joie. Mais le batelier a vu l'espion et il se glisse de son côté.

«Ainsi, crie l'un des juges, (le charcutier, vous prétendez, madame Mont-Iseran, être venue seule en Avignon?»

«Je l'affirme»

«Mensonge!... Le citoyen Moustelo déclare que votre fils vous accompagnait.»

«Je n'ai pas de fils.»

«Allons! pas tant de Jambages entendez : ambages) et dites-nous où il est, ce miriliflore.»

«Quel miriliflore?»

«Votre fils.»

«Je n'ai pas de fils.»

Ici la voix de Moustelo s'éleva, aigre et rageuse.

«Vous avez un fils, impudante, et la preuve, c'est que le voici.»

Du doigt il montrait Savinien.

Ce fut un coup de théâtre. Les soldats de Jourdan empoignèrent le gentilhomme, le traînèrent devant les Juges. Lorsqu'il se trouva près de sa mère, il voulut parler; mais les yeux de la marquise avaient une expression si suppliante et ils disaient si clairement : «Tais-toi!» que Savinien garda le silence.

Triomphant et goguenard, le charcutier interrogea brutalement Mme du Mont-Iseran.

Femme, est-ce là votre enfant ?

«Je ne connais pas monsieur.»

«Malice cousue de fil blanc!... Or

ca, finissons... Tu Jures, brave Moustelo, que ce freluquet est le fils de la prisonnière?»

Déjà l'espion savourait le mal qu'il allait faire et dégustait sa vengeance, mais comme il ouvrait, avec un frisson de plaisir, sa haineuse bouche pour répondre, il sentit subitement sur ses épaules un poids; à sa cravate deux mains s'ajustèrent, larges et croches; il tressaillit, sua d'angoisse sous l'étreinte de cet étou.

«Moustelo, murmurait, basse et prudente, la voix de Sambuc, sauvé Savinien ou je serre... Je sais bien qu'on me tuera si je te tue, mais tu n'en seras pas moins mort. Avise!»

La salle était grande très pleine, mal éclairée; peu de gens voyaient l'altitude du batelier. D'ailleurs, il avait donné à sa figure une expression bonasse, joviale, et l'on aurait cru qu'il s'appuyait sur le vieux petit homme par pure camaraderie.

Cependant, le charcutier perdait patience.

«Eh bien, hurle-t-il répondras-tu, Moustelo, ou si tu es devenu muet?»

«Je crains, citoyen juge, d'avoir commis une erreur.»

«Insiste,» souffla Sambuc, et il insista lui aussi, pressa le cou de ses doigts.

«J'ai parlé à la légère, trompé par une ressemblance, et maintenant je crois que...»

«Affirme! ordonna le géant.»

«Non, je ne crois pas... je suis absolument sûr que le jeune homme, ici présent, n'est pas le fils de cette femme.»

«Alors, dit le charcutier, qu'il se fétire! Il est libre.»

Et Savinien fut poussé dehors. Mais on en avait assez, de ce simulacre de tribunal. Il fallait céder à l'impatience de la populace. D'un geste, Jourdan abandonne à ses fidèles les quelques ci-devant dont le sort n'était pas réglé, et il quitta la salle suivi d'une foule affolée.

Savinien comprit alors le danger que courait sa mère: il voulut remonter le courant des fuyards, lutter et mourir.

Il se heurta contre Sambuc qui ne lâchait pas Moustelo.

«Au moins, ménagez-vous une chance, lui dit Sambuc. Votre mère, ne pouvez la servir qu'en passant inaperçu au milieu des égorgés... Attendez... Détachez ma ceinture, mettez-la. Bon... Enlevez la veste de ce sacripant (Moustelo fut dépoillé) et et endossez-la subito... Parfait... Prenez mon couteau dans ma poche, trouvez vos chaussures, vos bas... Voilà qui va bien... A présent, ramassez de la poussière.»

«Non. Chaque minute tue.»

«Ramassez, ventre-mahom!...»

Oui comme ça, à poignées, et barbouillez-moi ce visage.»

A cet instant, partit d'en haut un abominable cri.

Savinien se rua, franchit l'escalier par bonds immenses et se jeta, tête baissée, dans la salle du massacre.

Sambuc hésita une seconde puis il frappa du pied, soupira et sortit du Palais, poussant devant lui son prisonnier.

Tout en le menant par les rues désertes et pleines d'ombre, il lui disait :

(A suivre.)

A VENDRE

Une bonne maison, 24 x 28, sur l'avenue de l'Evêché, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser sur les lieux à M. Ths Ouellet, 50, 4. f.

Manufacturers Life

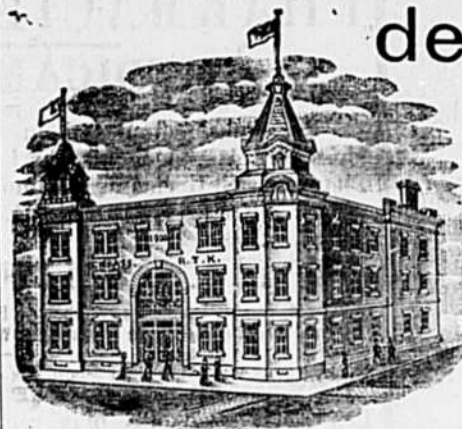
Puissante compagnie canadienne d'assurance sur la vie.

S. VACHON, agent - RIMOUSKI

BAUME RHUMAL

UN REMEDE AU BON GOUT pour la guérison des Rhumes, Toux, Maladies de Gorge et Bronchites. Un vrai tonique pour les poumons. Prix - - 25c.

La Cie d'Assurance de Rimouski



CONTRE LE FEU

Etablie en 1876

Assurances en force : **\$15,000,000.**

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très

Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

M. RINGUET

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE

garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien «CROIX ROUGE» en entrepôt et au PRIX DU GROS.

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

CANADIEN PACIFIQUE

AYEZ de notre agent un exemplaire de...

«Western Canada.»

LISEZ-LE. Il en a intéressé des milliers. Il sera intéressant pour

VOUS

ET, SI VOUS ALLEZ DANS L'OUEST

dites-nous QUAND et à quel endroit. Nous vous donnerons nos taux et et autres informations.

Ecrivez à F. R. PERRY, D.P.A., C.P.R. St John, N.-B. 22-04.12m

La Banque Nationale

BUREAU CHEF, QUEBEC

Capital - - - - \$1,500,000.00

Réserve et profits indivis - - 583,166.26

DIRECTEURS :

R. AUDETTE, Ecr. Président.
L'Hon. J. A. CHAUVEAU - Vice-Président
V. CHATEAUVERT, NAZ. FORTIER, Ecr.
J. B. LALIBERTE, N. RIOUX, Ecr.
VICTOR LEMIEUX, Ecr.
P. LAFRANCE - - - - - Gérant
N. LAVOIE - - - - - Inspecteur

Vingt-neuf succursales dans la province de Québec, une dans Ontario. Correspondants en France, en Angleterre, à New-York et à Boston.

Intérêt de 3% payé semi annuellement sur tout dépôt ou département d'épargne.

Nous collectons promptement dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à des taux modérés.

Nous portons une rigoureuse attention à toutes les affaires qui nous sont confiées.

P. VALLÉE, Gérant à Rimouski.

Ne manquez pas de consulter les détails de l'annonce JOS. LEPAGE,



que nous publierons dans notre prochain numéro.

Aqueducs, Egouts, Eclairage, Ponts, Tramways

GES TRAVAUX SONT EXECUTES

— PAR LE —

Crédit Municipal

1. Pour le compte des Corporations, A prix fixé d'avance, payable en argent ou en obligations (débitures) municipales ;
2. En vertu de Concessions (Franchises), Aux frais de la Société, qui se charge de la construction et de l'exploitation des travaux.
3. Pour le compte de Compagnies privées Ou de personnes à qui la Société fournit des plans, devis et estimations et prête une grosse partie des capitaux requis pour la construction.

POUR RENSEIGNEMENTS, PLANS, DEVIS, ESTIMATIONS, CONCESSIONS, EXECUTION, CAPITAUX, s'adresser au

Crédit Municipal Canadien MONTREAL.